



Harcelement et menace de licenciement

Par **bibo**, le **31/03/2009** à **17:56**

je viens vous présenter une situation que je suis en train de traverser dans mon entreprise, sa commencer pour le travail de samedi qui était facultatif qui devient une faute professionnelle, le voici: Le travail de samedi. Il y a 3 mois que ça. Vraiment déclencher, depuis que je suis dans la boîte y a 1 an et 8 mois, notre contrat est de 35h et mon salaire est de 1150 net / Mois comme dessinateur petit étude. Nous sommes spécialisées à la fabrication de la pieuvre électrique pour BTP. Et nous avons une prime / Mois qui va de 0€ à 180€ selon sa volonté de parton dans le mois. Pour faire nos fins de mois la majorité des salariées nous faisons les heures supplémentaires qui va souvent 1h à 3h/ par jour pour certains entre nous. Et souvent nous terminons après 18h en général pour certains plus. le samedi je viens souvent travailler et à midi il nous offre souvent un déjeuner dans un petit restaurant de la place puisque c'est une journée facultative pour les volontaires. Et j'avais remarqué quand nous revenons de déjeuner pour reprendre le travail si j'arrête à 14h ou 14h 30 pour un samedi le patron était pas d'accord avant je terminais à midi au fur et à mesure par sa pression je suis arrivé à finir le samedi probablement à 15h30. Si je cherche à partir avant 15h30 et que il m'offre un déjeuner à midi il se met en colère en disant il fallait partir dès midi mais là tu as déjeuner avec nous juste après ensuite tu pars.. je ne le rependais pas. Je me remémore il commençait à prendre ma liberté le travail de samedi qui était au départ volontaire commençait à être une obligation certaine samedi je ne venais plus et le lundi il commençait à être furieux et menaçait avec ses propos contre moi je sentais maintenant la pression sur moi dès quand n'arrive le vendredi soir. Pour éviter cela j'étais contrain d'être là souvent le samedi par peur des représailles du patron tout commençait à changer dans la boîte pour moi. Et avec la peur au ventre. et un samedi j'ai fini à 15h je suis parti il n'était pas du tout content j'avais mes courses et le lundi il m'a fait des reproches accompagnés des menaces je n'avais pas supporté cela nous nous sommes disputés et depuis là il est venu me dire tu fais plus les heures supplémentaires comme les autres tu rentres chez toi dès qu'une heure sonne tu pars ; heure est arrivée j'étais en train de terminer mon travail il vient me faire sortir du bureau devant mes collègues entre

temps tout le monde était encore entre de travailler. Depuis là, la situation n'a fait qu'empirer et les harcèlements répétés en face devant tous mes collègues critiquent mon travail mon gueulé si je commets juste une petite erreur il le fait un grand problème la cohabitation devenant impossible je commençais à être déprimer. Il y a une semaine il est venu mon gueulé pour un rien devant mes collègues je n'arrive plus je suis lui est dit la façon dont vous me traiter je peux bien bosser il ma rependue si tu veux plus bosser tu sais ce qu'il y a faire? Alors parfois il me laisse plus de 30minutes sans rien faire il s'occupe des autres moi il ignore je ne pouvais plus supporter ce traitement j'ai quitté le bureau depuis une semaine, car je veux plus y retourner et 'je viens vous voir pour m'aider pour réclamer justice de ce traitement injuste à mon travail que j'ai subi, car je 'n'est pas démissionné encore.rnrnHier, je suis rentré chez moi dans ma boîte à lettre je viens de trouver une lettre avec deux avertissements dedans 1er et 2eme lettre agrafées les deux ensembles. Le 1er datant du 26/02/2009 quand j'étais déprimer après avoir été harcelé humilié devant mes collègues le long demain je n'est pas pus partir travailler et je lui avais fait état de ça. Le 2eme du 26/03/2009 d'où il est encore parti plus loin dans ses harcèlements j'ai craqué et j'ai quitté le bureau, il dit dedans que il m'envoyé le 1er avertissement qui lui est retourné or ce faux! Je n'est pas reçu du tout et il considère le deuxième comme deuxième avertissement sans faire le 1er, et ensuite j'ai retrouvé une accusé de réception pour sa deuxième avertissement. Pire encore, cette lettre de deux avertissements ne sont pas venus par la voie postale car il y a pas de cachet de la poste façon foi, il a cherché ma maison qui se situe à 1h30 de l'entreprise pour venir introduire cette lettre dans ma boîte à lettre. Sans avoir les entretiens avec lui de ces deux avertissements truqués. Je viens auprès de vous comment je vais réagir ou commencer pour garder mes droits et quelle porte que je dois frapper? Pour commencer? rnMerci de pouvoir m'orienter